

Mais qui empêchera, dira-t-on peut-être, qu'une personne ainsi inoculée ne prenne encore la maladie lorsqu'elle se présentera ?

Un fait physiologique bien reconnu c'est que les maladies contagieuses, variole, typhus, choléra etc. n'attaquent jamais ou du moins que fort rarement deux fois la même personne. Les physiologistes expliquent comme suit ce phénomène. Il en est de ces maladies, disent-ils, à peu près comme de certaines plantes qui, une fois qu'elles ont épuisé dans le sol les sucs qui leur conviennent, ne peuvent plus subsister ou du moins demeurer prospères dans le même endroit. Les microbes de la variole, de la rage etc. introduits dans le sang par l'inoculation, y épuisent les principes ou sucs nécessaires à leur subsistance, et communiquent ainsi l'immunité contre de nouvelles attaques ; que si parfois la maladie prend une seconde fois, elle se montre d'ordinaire beaucoup plus bénigne et plus facile à combattre.

C'est sur ce principe que depuis près d'un siècle on pratique, dans presque tous les pays civilisés, la vaccination pour se mettre à l'abri de la variole. Ce procédé est combattu par un certain nombre de médecins, il est vrai ; mais la grande majorité l'admet, et en certains pays, l'on a rendu par des lois cette vaccination obligatoire.

Jusqu'à ces dernières années, on n'avait encore pratiqué la vaccination que pour la variole, mais voici qu'un certain M. Pasteur, célèbre médecin de Paris, prétend avoir arraché aux terribles effets de la rage, nombre de personnes mordues par des chiens enragés, sur lesquelles il a inoculé le virus rabique ou la semence du microbe qui produit la rage.

Un autre médecin, en Espagne, prétend de même avoir découvert un préservatif contre le choléra, dans l'inoculation du microbe cholérique. Il a multiplié ses expériences pendant les sévices de la terrible maladie sur le territoire espagnol l'été dernier, et prétend y avoir obtenu des succès très satisfaisants.